Image not found or type unknown

Pas de nouvelles du locataire après dégât des eaux

Par **Vince67**, le **12/07/2017** à **16:26**

Bonjour,
la locataire de notre appartement nous à contacter il y a deux semaines pour un dégâts des eaux, à priori la douche est fêlée et de l'eau coule sur le plafond de l'étage inférieur.
Nous avons tout de suite contacter notre assurance, celle ci nous a expliqué qu'il fallait que la locataire contacte son assurance et qu'elle déclare le degat des eaux avec le voisin du dessous.
Nous avons donc donner toutes les informations à notre locataire et nous lui avons demander de nous prévenir dès l'incident déclaré pour que nous puissions intervenir rapidement.
Depuis pas de réponse malgré nos nombreuses relances.
Que faire ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés